RETRO CHIENS – CHATS
Liquide Répulsif

Grâce à sa formule répulsive parfumée, **RETRO Chiens-Chats Liquide Répulsif** repousse **immédiatement** les chiens et les chats.
Répulsif olfactif qui permet d'installer une barrière infranchissable par pulvérisations sur les murs, soubassements, vasques de fleurs, portails, pas de porte, devantures, piliers...
RETRO Chiens-Chats Liquide Répulsif évite les nuisances des animaux domestiques : piétinements, grattages, excréments, brûlure des végétaux...

COMPOSITION (en % m/m) :
Géraniol (CAS n° 106-24-1) : 0,10 %

(réf. **RETO 5**)
Pulvérisateur 600 ml
carton de 12
60 m linéaire

DOSES ET MODE D'EMPLOI :
Laver à l'eau claire les endroits à préserver, puis laisser sécher. Bien agiter le produit avant application. Vaporiser la solution répulsive RETRO sur une hauteur de 60 cm environ puis laisser sécher. Le dépôt sec va agir en émettant une odeur désagréable pour les animaux.
L'effet du produit se prolonge pendant quelques semaines.
Renouveler les applications jusqu'à ce que les changements d'habitude soient pris ou dès les premiers lessivages par les pluies.
Ne pas employer sur les peintures récentes. Sur certains matériaux fragiles (revêtements plastifiés, devantures en marbre...), faire un essai préalable sur une surface cachée.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

ATTENTION

Contient de l'isotridécanol éthoxylé.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux. EUH208 Contient du géraniol. Peut produire une réaction allergique. EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. P102 – Tenir hors de portée des enfants. P280 – Porter un équipement de protection des yeux. P305 + P351 + P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 – Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P271 – Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P501 – Éliminer le contenu/récipient dans une déchetterie. Ne pas jeter dans les ordures ménagères.

Utilisez les produits biocides avec précaution.
Avant toute utilisation, lisez attentivement l'étiquette et les informations concernant le produit.

FDS disponible sur www.quickfds.fr

SOJAM : 2 mail des Cerclades – CS 20807 CERGY - 95015 CERGY PONTOISE CEDEX – France – Tél. : +33 (0)1 34 02 46 60 – Fax : +33 (0)1 30 37 15 90
SAS au capital de 5 180 000 € - RCS PONTOISE 2011 B 02551 – SIRET : 533 577 490 00014 – code NAF 4675Z – TVA FR 70 533 577 490